



# ASSISTANT MÉDICAL

*Diplôme universitaire - DU*

## INFORMATIONS CALENDRIER PRÉVISIONNEL



**Dates de formation pour la session 2025**  
Rentrée : 8 janvier 2025

- **JANVIER 2025 :**  
Mercredi 8, mercredi 15, mercredi 22, mercredi 29
- **FÉVRIER 2025 :**  
Mercredi 5, mercredi 25
- **MARS 2025 :**  
Mercredi 5, mercredi 12, mercredi 19, mercredi 26
- **AVRIL 2025 :**  
Mercredi 2, mercredi 23, mercredi 30
- **MAI 2025 :**  
Mercredi 7, mercredi 14, mercredi 21

## OBJECTIFS

Ce DU est une formation qui vise soit à préparer des professionnels à exercer la fonction d'assistant médical, soit à développer les pratiques professionnelles d'assistants médicaux déjà en poste. Il forme à l'organisation et à la gestion administrative d'un cabinet médical.

## PUBLIC VISÉ

Professionnels titulaires d'un Diplôme d'Etat d'Infirmier, d'Aide-Soignant ou d'Auxiliaire de puériculture

- souhaitant se reconvertir professionnellement vers la fonction d'assistant médical.
- ou exerçant déjà la fonction d'assistant médical et devant bénéficier dans les 3 ans suivant la prise de poste d'une formation d'adaptation à l'emploi (arrêté du 7 novembre 2019)

## CONDITIONS D'ACCÈS

- **Admission sur dossier : Joindre un CV détaillé, vos diplômes et une lettre de motivation.**

## ORGANISATION & EXAMEN



110 heures de formation réparties  
du 8 janvier au 21 mai 2025.

## CONTENUS

- Maîtriser la démarche d'accueil des patients dans le cadre de la fonction d'assistant médical : 16 heures
- Gérer le dossier administratif et médical du patient : 20 heures
- Connaître les bases de la télémédecine et savoir organiser une téléconsultation : 6 heures
- Maîtriser le vocabulaire médical (dispense pour les infirmières) et connaître les pathologies courantes traitées en médecine de ville : 10 heures
- Maîtriser les règles de codage et de facturation des consultations (NGAP) et des actes (CCAM) et la gestion des dossiers contentieux : 13 heures
- Connaître les modalités de rémunération complémentaires/alternatives à l'acte : 3 heures
- Gérer les stocks de matériel médical et de produits pharmaceutiques : 8 heures
- Connaître l'organisation du système de santé et appréhender le rôle de l'assistant médical dans la relation avec les autres acteurs de la prise en charge (pharmaciens, professionnels para-médicaux) et avec les acteurs de la coordination : 9 heures
- Connaître les orientations des politiques de santé publique et leurs déclinaisons opérationnelles : 11 heures
- Maîtriser les règles et modalités de déclaration relatives aux maladies à déclaration obligatoire, aux effets secondaires des traitements et aux événements indésirables liés aux soins : 7 heures
- Méthodologie du projet et du rapport : 7 heures



## VALIDATION

L'enseignement est validé par l'assiduité aux cours et la validation de chaque Bloc de Connaissances et de Compétences (BCC). La moyenne est requise à chaque BCC.

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable du diplôme : Mme Isabelle AUBERT

Assesseur Formation Continue : Mr Antoine COCHEZ

Responsable FC : Mme Nina PARSY

Tarif individuel

**2500 €** dispensés de TVA

*(penser à solliciter les aides à la formation proposée par certains employeurs)*

# ASSISTANT MÉDICAL

*Diplôme universitaire - DU*

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Le dépôt de candidature peut avoir lieu tout au long de l'année en envoyant votre CV, vos diplômes et une lettre de motivation à : [fc-ilis@univ-lille.fr](mailto:fc-ilis@univ-lille.fr)

**Date limite d'inscription pour la session 2025 :**  
mercredi 11 décembre 2024

**UFR3S**  
**Ingénierie et Management de la Santé**  
**Tél. : 03 20 62 37 29**  
**Courriel : [fc-ilis@univ-lille.fr](mailto:fc-ilis@univ-lille.fr)**